



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Situation sanitaire dans le val-'oise

Question au Gouvernement n° 3078

Texte de la question

SITUATION SANITAIRE DANS LE VAL-D'OISE

M. le président. La parole est à M. François Pupponi.

M. François Pupponi. Monsieur le Premier ministre, ma question fera écho à celle de mon collègue Peu, mais avec une différence notable. Le Val-d'Oise, avec presque 1 500 morts, hôpitaux et EHPAD compris, est un des territoires les plus touchés par l'épidémie. Lors de votre allocution, le 28 mai dernier, il était même le dernier département métropolitain en « rouge ». Lors du dernier point d'information de Santé publique France, le 4 juin, la situation était toujours préoccupante, puisque le taux d'incidence y était toujours de douze personnes, la moyenne nationale étant de cinq, et la proportion de tests positifs de presque 4 %, alors que la moyenne nationale est de 2 %.

Pouvez-vous dresser un état précis de la situation sanitaire actuelle dans le Val-d'Oise ? Disposez-vous d'éléments d'explication qui permettraient de comprendre pourquoi ce département a été plus exposé au virus que les autres et, si oui, pouvez-vous nous les communiquer ?

À titre personnel, cela ne me surprend malheureusement pas. Cela fait plusieurs années que j'appelle désespérément l'attention du Gouvernement sur les difficultés de notre territoire, et plus particulièrement sur celles rencontrées dans l'est du département. Ces difficultés sont économiques et sociales, donc sanitaires, puisque tout est lié – on le voit aussi en Seine-Saint-Denis. Avec la crise du covid-19, la situation catastrophique de l'est du Val-d'Oise a éclaté au grand jour.

Il est urgent de proposer des solutions pour ce territoire qui souffre depuis trop d'années. Il conviendrait néanmoins d'analyser les causes profondes de ces difficultés avant d'élaborer une grande stratégie pour y remédier. Dans cette optique, est-il prévu par le Gouvernement de réaliser une étude approfondie afin de mieux comprendre la situation sanitaire et économique du territoire et de faire des préconisations ? Est-il prévu un grand plan pour notre territoire, à l'image de ce qui a été fait pour nos voisins de la Seine-Saint-Denis – l'est du Val-d'Oise ayant les mêmes caractéristiques économiques et sociales que cette dernière ?

Je suis prêt, à mon niveau, à soutenir une telle démarche en rédigeant avec ma collègue Park un rapport parlementaire sur le sujet, comme nos collègues Cornut-Gentille et Kokuendo l'ont fait pour la Seine-Saint-Denis - sous réserve, bien entendu, que l'Assemblée nationale fasse droit à cette demande. *(Applaudissements sur les bancs du groupe LT et sur plusieurs bancs du groupe LaREM.)*

M. le président. La parole est à M. le ministre des solidarités et de la santé.

M. Olivier Véran, ministre des solidarités et de la santé. J'étais hier dans votre département, le Val-d'Oise, à

Argenteuil plus précisément, pour assister, dans un gymnase de la commune, à une séance de dépistage dit « aller vers », à l'intention des publics éloignés des structures sanitaires. Cette opération mettait en relation le département, la commune, l'ARS – agence régionale de santé –, la préfecture, l'hôpital d'Argenteuil, très mobilisé, mais également des associations remarquables, que je saisis cette occasion de saluer. Ce sont ces dernières qui font la démarche d'aller vers des publics précarisés, éloignés de l'offre de soins habituelle.

Cette précarité explique en grande partie ce que vous avez souligné, monsieur Pupponi, à savoir l'incidence, la plus grande rapidité de la propagation du virus dans des départements comme la Seine-Saint-Denis ou le Val-d'Oise. Le diagnostic est connu, en particulier de vous, qui êtes engagé sur ce terrain depuis des années : ce sont les inégalités de santé. Celles-ci restent criantes dans notre pays et nous sautent au visage lorsqu'une épidémie fait des ravages, plus importants encore qu'ailleurs dans les quartiers populaires, où se conjuguent promiscuité, faible accès aux soins et comorbidité liée aux facteurs de risque.

C'est pour cela qu'il faut faire le maximum d'efforts, et que le maximum d'efforts a été fait depuis le premier jour. Je pense aux centres de santé, aux maisons de santé ou aux centres d'accueil des personnes susceptibles d'avoir contracté le covid-19, qui furent développés dans le Val-d'Oise avant même de l'être dans le reste du territoire.

Jamais il n'a été question de montrer le département du doigt, de le déclasser, mais la circulation du virus nous imposait d'y être encore plus vigilants. La situation s'est maintenant améliorée : l'incidence est descendue à 8,7 pour 100 000 ; la suspicion de covid-19 ne représente plus que 1,5 % des passages aux urgences ; 3,4 % des tests sont positifs, c'est-à-dire plus que la moyenne nationale mais moins que le seuil d'alerte que nous avons fixé. Cela nous autorise à être optimistes, mais il ne faut pas relâcher nos efforts dans le Val-d'Oise, pas plus qu'en aucun point du territoire national. (*Applaudissements sur quelques bancs des groupes LaREM et MODEM.*)

Données clés

Auteur : [M. François Pupponi](#)

Circonscription : Val-d'Oise (8^e circonscription) - Libertés et Territoires

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 3078

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : Solidarités et santé

Ministère attributaire : Solidarités et santé

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [10 juin 2020](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [10 juin 2020](#)